

# Des O.V.N.I. et des hommes

La presse donne une place de plus en plus grande aux objets volants non identifiés. Au-dessus de Dijon, ces dernières semaines, il est vrai, le nombre important d'observations ne pouvait laisser les journalistes indifférents.

Nous avons déjà consacré trois articles (« B.P. » des 22, 25 et 28 septembre) sur le sujet et des lecteurs nous ont confirmé certains faits troublants. Un sujet qui a pu faire sourire certains ou suscité l'intérêt de nombreux autres, sans atteindre, sans doute, le niveau de 1954 qui conduisait, le 22 octobre, deux parlementaires, MM. Jean Nocher et Léotard, à déposer une question écrite auprès du secrétaire d'Etat des forces armées, sur le rôle des armées dans ce domaine.

L'armée, on le sait, détient un dossier OVNI. En 1951, date à laquelle la vague de témoignages sur l'apparition de « mystérieux objets célestes » avait pris de l'ampleur en France, un bureau scientifique avait été ouvert au ministère de l'Air.

Depuis vingt-sept ans, on a pu mettre en évidence quelques faits.

## Le « cigare blanc » se pose à Brazey-en-Morvan

Tout d'abord, les phénomènes ne sont que très rarement décelés par des instruments scientifiques, alors que les observations visuelles abondent. Les systèmes de défense aérienne (radars et avions de combat) qui assurent une couverture aérienne permanente du territoire national, ainsi que les radars météo ne « visualisent » pas les OVNI dans 99,2 % des cas.

Ensuite, jusqu'à ce jour, aucun témoin n'a réussi soit à prendre des photos d'OVNI stationnant au sol avec ou sans occupant, soit à en récupérer des morceaux. Mis à part des relevés de traces au sol, aucun objet permettant de conclure à la matérialité des OVNI n'a pu être rapporté par les témoins.

Pourtant, des objets ont bel et bien été observés au sol. Tel ce « cigare blanc » du pâtis de Nailly, en Côte-d'Or, qui restera dans la mémoire d'un cultivateur de Brazey-en-Morvan. C'était le 21 juin 1968, vers 11 h 30. M. Pierre Michot - Rousseau travaillait dans un champ, en compagnie d'un autre agriculteur, Emile Margerie, 48 ans, et de son fils René, âgé de 18 ans. Tous trois s'apprêtaient à rentrer au village pour le repas de midi, lorsque M. Michot - Rousseau, prenant sa veste accrochée à un arbre, aperçoit quelque chose qui brille comme un éclair permanent.



Les adhérents de la Société astronomique de Bourgogne ont sorti les télescopes à la Combe-à-la-Serpent. OVNI ou pas OVNI ? (Photo Daniel Chérubin)

## IV - Les latins déjà...

Il alerte aussitôt ses compagnons et les Margerie ont du mal à fixer la lueur presque insoutenable. Les trois hommes localisent cette lumière éblouissante : elle vient du pâtis de Nailly, où paissent quelques moutons, à environ 2,5 km de là.

La « chose » est là. Le pâtis est inaccessible aux véhicules. Il n'y a pas de soleil. Et, pourtant, la lueur « de forme ronde, de la couleur d'un arc électrique, entourée de rayons semblant onduler », commence à leur brûler les yeux.

Deux minutes passent et la mystérieuse lumière se met à baisser graduellement d'intensité. Et, à sa place, les trois hommes, fortement impressionnés, voient se dessiner une forme allongée, d'un blanc intense, semblant couchée sur l'herbe du pâturage... Quelques minutes plus tard, l'objet n'est plus à sa place et un « flash rouge » embrase un boqueteau, 150 mètres plus loin, mettant un point final au phénomène. Les trois hommes souffrent des yeux et se plaignent d'une forte migraine.

Quatre brebis furent trouvées mortes. Deux autres avaient disparu. Trois gendarmes de Liernais ont observé des traces de roues. Dans leur rapport aux autorités militaires, ils précisent que de telles traces ne pouvaient avoir été laissées que par un engin inconnu d'eux.

Etonnant. Aussi étonnant que le silence, la discrétion dont on continue à faire preuve dans les bases aériennes et les groupements officiels chargés de centraliser les observations et d'étudier ces phénomènes.

## En Côte-d'Or comme au ballon d'Alsace

Sans parler de « petits hommes verts », d'armée secrète néo-nazie (théorie fantaisiste fondée sur le fait que la vague moderne d'observations a débuté en 1947), il faut reconnaître « qu'il existe quelque chose ».

M. André Leschot, 3, avenue O.-Heuzé, 72000 Le Mans, tient à ce propos à apporter son témoignage à la suite de la lecture d'un article paru dans notre journal le 15 septembre dernier.

« Effectivement, écrit notre correspondant, j'étais descendu dans un hôtel le mercredi 13 septembre à Lepuix-Gy, près de Gromagny, dans le Territoire de Belfort, sur la route du ballon d'Alsace, à environ 600 mètres d'altitude. Vers 22 h 40, après dîner, je suis sorti chercher ma valise dans le coffre de mon véhicule. C'est alors que mon attention fut attirée par un bruit semblable à celui d'un gros objet tombant en fendant l'air. J'ai constaté aussitôt dans le ciel une grosse masse ronde très lumineuse, se déplaçant du nord-est vers le sud-ouest, à une altitude relativement basse, que je peux situer à 80 ou 100 mètres au-dessus des sommets du ballon d'Alsace.

« Le tracé était très rectiligne, la vitesse m'a semblé inférieure à celle d'un avion à réaction, puisque de cette vallée j'ai pu observer cet engin passer pendant au moins 15 secondes. Cette masse très lumineuse laissait derrière elle une traînée assez longue et semblable à la flamme sortant

d'un chalumeau.

« Ce n'est qu'en lisant votre journal le 15 septembre, à Dijon, que j'ai constaté qu'il ne s'agissait pas d'un mirage, puisqu'en Côte-d'Or, une heure après, ce phénomène avait été constaté ».

## Lettre d'un extra-terrestre...

Nous parlions plus haut d'« observations modernes ». Il faut se souvenir, en effet, que des observations « d'OVNI » ont été faites de tous temps. Les peuples de l'Antiquité en voyaient déjà. Les Latins les appelaient « clipei ardentés » (boucliers de feu) et les termes employés évoquent des engins circulaires, bombés, métalliques, lumineux. Le portrait-robot de nos actuelles « soucoupes » !

Dans la littérature religieuse de tous les pays, on trouve de fréquentes descriptions « d'objets volants venus de célestes contrées ». Il est dit dans la Bible : « Ils viennent d'une terre lointaine, des confins du ciel » (Isaïe XII-5).

On pourrait encore beaucoup écrire sur le sujet. Nous nous en tiendrons là... pour le moment. Et pour éviter toute « psychèse », nous publierons, en guise de conclusion, un extrait de la « lettre d'un extra-terrestre à un journaliste du « Bien Public », datée du 28 septembre 1978 de l'année terrestre » :

« Monsieur,  
« Je me permets de vous écrire afin de dissiper un malentendu. Depuis quelques jours, en effet,

mon équipage et moi-même pouvons lire dans votre journal une série d'articles dont nos vaisseaux galactiques sont le sujet.

« Si nous avons pu faire peur à certaines personnes, croyez bien que nous le regrettons, car nous aimons les Dijonnais et apprécions leurs qualités. Nos intentions sont on ne peut plus pacifiques.

« Sachez que nous sommes tout simplement des touristes en voyage organisé, venus découvrir votre merveilleuse région et goûter vos vins dont la réputation a largement dépassé votre système solaire.

« Quand nous rentrerons chez nous, je peux vous assurer que nous parlerons des Dijonnais et des Dijonnaises en termes élogieux (...) ».

« Ainsi que vous pouvez le constater, nous ne sommes animés d'aucune mauvaise intention. Je vous charge de l'expliquer et d'insérer ma lettre dans votre journal. Je vous prie d'agréer (...) ».

Pour copie conforme : M. Py, n° 80, cité « Les Lochères », Dijon, qui ajoute : « N'ayant jamais aperçu, jusqu'à ce jour, d'OVNI et le regrettant profondément ».

**Alain SCHNEIDER**  
**FIN (provisoire)**